

DÉLÉGATION MIDI-PYRÉNÉES COURTOIS

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE NOTRE BUREAU du MARDI 5 OCTOBRE 2021

Présents : Pascal COMBEAU (Président) Nicole GARRIC (Vice-Présidente), Jean-Marc SARDOU (Secrétaire) Pascale LESIRE-CHAVAS (Trésorière-adjointe) à partir du point 4 de l'ordre du jour, Christian BACOU.

Excusés : Lucien GARDEISEN(Trésorier), Adeline MAURY, Gérard REVERDY

Nous nous retrouvons au domicile du Président vers 14 heures et nous commençons la réunion à 14h20. Notre trésorier n'a pu assister à cette réunion , mais il nous a communiqué, par messagerie et par téléphone, toutes les données qui sont de sa responsabilité.

1) Point sur les adhésions et sur nos finances

Nous sommes actuellement 47 adhérents à jour de cotisation. Celles-ci ont été dûment reversées à Lille, après encaissement.

Notre compte-courant est actuellement créditeur de 252,57 euros et notre compte sur livret de 1853,75 euros, après réception de la subvention du CSE de la Banque Courtois de 245 euros et celle du National de 526 euros, et notre reversement à Lille des 7 dernières cotisations encaissées (105 euros).

2) Assemblée générale de l'Amicale nationale aux ISSAMBRES (dans le Var) le 08/10/2021

Sept d'entre nous y seront présents : Pascal et son épouse, Françoise et son mari, Michel Dineur et son épouse, et Chantal Czaplicki.

Après lecture du compte rendu du Conseil d'administration du 22 septembre tenu à Paris, nous décidons de poser les questions suivantes à l'A G par l'intermédiaire de nos représentants qui y seront présents.

Comme l'a remarqué Nicole, un seul vote électronique est accepté pour une même adresse courriel. Son mari, adhérent, n'ayant pas d'adresse électronique personnelle, il a été obligé de voter par courrier postal. Ne peut-on supprimer cette anomalie ?

Au niveau du compte rendu financier, nous demandons détails et explications sur les postes « Subventions » « Dépenses sociales » et « Frais de fonctionnement ».

Concernant la Mutuelle en projet, nous demandons à être informés sous forme de tableaux comparatifs des remboursements par rapport à ceux de la Sécurité sociale.

3) Sortie à LIMOUX

A noter que celle-ci est organisée pendant les vacances scolaires.

A ce jour, aucune réponse ne nous est parvenue sur cette proposition de sortie. La date limite d'inscription indiquée sur l'invitation diffusée à tous les adhérents est le mardi 12 octobre.

4) Projets de sortie pour le dernier trimestre de 2021

Notre collègue Patricia nous rejoint, comme prévu, lors de l'examen de ce point de l'ordre du jour.

Sur la proposition de Pascal, nous décidons que notre sortie de novembre sera axée sur le « Midi du Capitole » du jeudi 4 avec la Mezzo-soprano Anaïk Morel accompagnée par le pianiste David Violi.

Leur prestation devant débuter à 12h30 pour une durée d'une heure, nous avons prévu, en complément

- une visite guidée du Musée du Vieux Toulouse, rue du May, le matin à partir de 10 h,
- et le déjeuner à la Brasserie de l'Opéra après le récital au Capitole.

Le coût prévisionnel de ce programme étant de 38 euros, nous demanderons 25 euros aux adhérents.

Le mercredi 8 décembre, nous prévoyons de visiter successivement

- le musée Georges LABIT le matin à partir de 10 heures
- et le musée de la Résistance l'après-midi à 15h (les 2 musées étant en face l'un de l'autre)
- avec un repas dans un restaurant proche à déterminer entre les deux visites.

Nous ferons en sorte de limiter le prix demandé aux adhérents pour cette journée à une somme proche de 25 euros.

5) Tickets cinéma GAUMONT

Il nous reste 11 tickets à 7,55 euros, dont la validité nominale au 30/11/21 a été prorogé par GAUMONT au 31 janvier 2022.

Ils sont tous achetés « séance tenante » par les participants à la réunion.

Nous terminons cette conviviale réunion par la dégustation d'une délicieuse tarte aux mirabelles confectionnée par notre hôte, Pascal.

La prochaine réunion de notre Bureau sera consacrée principalement à notre Assemblée générale annuelle de janvier 2022. La date et le lieu en seront fixés ultérieurement par notre président.

Le Secrétaire

Jean-Marc SARDOU